

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 24

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

- Partie corporative :** Vaud : *Petites nouvelles du musée scolaire.* — *Place au concours.* — Genève : *Coopération école et famille.* — *TRIBUNE LIBRE : Des menaces.* — *SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R. S. : Pour connaître les arbres de nos parcs.* — *Composition du Comité.* — Neuchâtel : *Comité central.* — *Maîtresses professionnelles et ménagères.* — Informations : *Bureau international d'Éducation.* — *Société suisse de travail manuel.* — *Communiqué.* — *Bibliographie.*
- Partie pédagogique :** Ernest Briod : *L'anarchie de l'écriture.* — P. Senglet : *A propos d'écriture.* — M. Chantrens : *Le rôle de l'orthographe dans la vie.* — B. Beauverd : *Arpentage ou de la théorie à la pratique.* — H. Rebeaud : *La correction des eaux du Seeland.*
-

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PETITES NOUVELLES DU MUSÉE SCOLAIRE

Dans l'*Educateur* du 2 décembre 1944, nous disions que le total des prêts en 1943 avait atteint le chiffre record de 10 707. Eh bien, ce record a été largement battu en 1944, où le total s'est élevé à 13 446 ! Si, d'une part, nous nous réjouissons des services toujours plus nombreux que le Musée rend à nos écoles, nous avons d'autre part le devoir de signaler à nos collègues le revers de la médaille. Plus les tableaux muraux circulent, plus ils s'usent. Quelques-uns ne sont plus que des loques ; beaucoup doivent être éliminés. Cette élimination prend parfois des proportions catastrophiques ; c'est ainsi que sur 45 tableaux concernant l'Asie, 22 ont dû être supprimés ! Vous direz sans doute qu'il n'y a qu'à les faire remplacer. La plupart de ces planches ont été éditées à l'étranger et il est impossible de les remplacer pour le moment. Et quand nous pourrions de nouveau les obtenir — si nous le pouvons — les fonds manqueront pour les remplacer rapidement.

C'est pourquoi nous voudrions adresser, dans l'intérêt de tous, un pressant appel à nos collègues afin qu'eux et leurs élèves fassent tout leur possible pour soigner les tableaux muraux que le Musée leur prête. Car la circulation plus intense n'explique pas tout. Un grand nombre de tableaux portent des marques de négligence, sinon de malveillance.

On est prié, en particulier, de prendre garde à la manière dont on roule les planches et dont on les place dans l'étui. S'il est pressé par le couvercle, le tableau s'abîme. Il en va de même si un coin dépasse.

Nous sommes en train d'acquérir des diapositifs consacrés à l'histoire nationale (environ 280 clichés). Dès que nous aurons le tout, nous en publierons la liste, afin que l'on ne doive pas attendre le 3^{me} supplément du catalogue qui ne paraîtra vraisemblablement que dans trois ans.

Nous avons repris la revision détaillée de tous les tableaux muraux, dont la moitié s'est faite en 1944. Nous espérons pouvoir achever cette tâche cette année, c'est-à-dire faire réparer tous les tableaux qui en sont susceptibles et éliminer les autres.

Albert Chessex.

PLACE AU CONCOURS

Instituteur primaire supérieure : Yverdon (22 juin).

GENÈVE COOPÉRATION ÉCOLE ET FAMILLE

A l'occasion du 20^e anniversaire de l'Association des parents de l'école des Crêts, malheureusement endeuillé par la perte d'un collègue aussi aimable qu'éminent, il semble juste, et peut-être intéressant pour plusieurs, de résumer dans l'*Educateur* les intentions et mieux encore le travail des animateurs de cette association de parents fondée en 1924 par notre excellent collègue Emile Métraux, maintenant tuteur général du canton de Genève.

La collaboration ou si vous préférez la coopération Ecole-Famille, toujours désirable, trouva au Pt-Saconnex une solution pratique grâce au concours précieux et bienveillant de plusieurs parents parmi lesquels Messieurs Held, Calame, Kimmerlé, Eggli, Lang, Guex formèrent un actif comité.

Organisation et approvisionnement d'un vestiaire scolaire ; leçons de piano et violon à prix modiques pour les enfants doués mais de condition modeste ; participation financière aux frais de course scolaire ou achats d'instruments ou matériel utile à l'école : tels furent les buts fixés et atteints. Une cotisation minimum de fr. 1.— et des assemblées périodiques au cours desquelles des orateurs qualifiés traitent de sujets concernant l'enfant maintiennent la cohésion nécessaire et raniment l'intérêt de tous pour nos élèves.

Des statuts brefs mais clairs empêchent toute discussion oiseuse, et tous les 2 ans, si possible, une matinée enfantine permet de trouver les fonds nécessaires à cette coopération appréciée.

Les mamans ont naturellement part aux travaux du Comité dont le corps enseignant fait aussi partie.

Les féministes seront heureuses de savoir que c'est une dame qui dirige avec dévouement et succès le vestiaire si utile et que la caisse elle-même est gérée par une autre maman.

Grâce au consciencieux labeur de Mmes Guex et Pleines-Grass, comme à celui des collègues-dames ou demoiselles, l'Association a pu poursuivre son œuvre malgré la guerre et apporter à nos chers élèves et aux membres du corps enseignant de l'école un appui fidèle et précieux.

Sans doute, ce groupement n'ignore pas ses lacunes et la modestie de ses efforts, mais l'essentiel est l'esprit de bienveillance et de bonne humeur qu'il crée par sa seule présence.

Souhaitons-lui un heureux et fécond avenir.

A. T.

Les collègues que ce groupement intéresse peuvent écrire à l'Ecole des Crêts, Pt-Saconnex Genève, et demander l'envoi des statuts de ce groupement.

Nous donnerons, dès que la place nous le permettra, le *livret* d'une matinée scolaire donnée aux Crêts, par l'Association des parents.

Réd.

TRIBUNE LIBRE DES MENACES

La Fédération genevoise des Syndicats chrétiens et corporatifs à laquelle appartient le S. C. N. E. O. est partie sur ses grands chevaux. Elle a chargé Me J. Lescaze d'envoyer à notre collègue Ch. Grec et à nous-même un projet de rétractation et nous avait imparti un délai qui expirait le 9 juin au matin, faute de quoi elle se verrait obligée de saisir les tribunaux pour obtenir justice.

Tant de menaces nous font sourire. Jamais nous n'avons attaqué le S. C. N. E. O. en tant qu'il eût agit comme corps constitué. Comme tel, nous ne le confondons pas avec certains de ses membres qui en dehors de leur activité corporative furent des admirateurs des régimes de force et des adversaires de la démocratie.

D'une part, Me Lescaze pense qu'il est « dans l'intérêt de l'enseignement et de ses membres d'éviter un débat public » et d'autre part il paraît vouloir le provoquer au prétoire.

Qu'il sache que nous ne le désirons pas plus que lui pour autrui que nous ne le redoutons pour nous-même.

G. B.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R.S. POUR CONNAITRE LES ARBRES DE NOS PARCS

Plus de moyennes à établir ou de courses scolaires à organiser, plus de soucis immédiats...

Alors, chers collègues, vous pourrez profiter et jouir pleinement de cette seconde promenade botanique à travers nos parcs.

Rendez-vous : *lundi 25 juin* prochain, à 16 h. 30, *Parc Mon Repos*, entrée, 112, rue de Lausanne.

Invitation cordiale à chacun, membres ou non-membres de notre groupement.

L. D.

COMPOSITION DU COMITÉ

Dans sa séance du 30 mai, cette société a renouvelé son comité qui est désormais composé comme suit :

Président : Lucien Dunand, Miremont 31 bis.

Vice-président : Théo Foëx.

Membres : Mlle Monney, MM. J.-P. Bonnard, Gaudin, Hodel, Lara-voire, Passello, Pons, Chambordon.

Tous nos collègues, dames et messieurs, s'intéressant à l'activité manuelle seront les bienvenus dans ce groupement qui se développe de façon réjouissante. La cotisation annuelle de Fr. 2.— est ramenée à Fr. 1.— pour les stagiaires.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Impôts. Dans sa séance du 5 mai, le Comité central a entendu un rapport du caissier sur les démarches qu'il a faites pour régulariser la situation fiscale de la S. P. N. Il résulte que la caisse centrale aura les

mêmes charges qu'une simple personne physique ; elle paiera toute la gamme des impôts y compris celui de la commune.

Quant à la Caisse d'entraide, elle bénéficiera, comme toutes les fondations à caractère philanthropique, de certains allègements. Encore faudra-t-il parlementer avec Berne qui exerce la toute-puissance en la matière.

Cinéma. On se rappelle les plaintes formulées par un membre de l'assemblée des délégués du 10 mars dernier au sujet de la fréquentation du cinéma par les enfants.

Une loi cantonale fixe à 16 ans l'âge minimum donnant droit à l'accès du cinéma. Or cette disposition n'est pas toujours respectée. Dans certaines localités, on fait preuve d'une tolérance excessive ; parfois même le contrôle des entrées est inexistant. C'est le cas notamment dans les villages où les soirées de cinéma sont occasionnelles.

Mais partout où existent des établissements organisant des séances quotidiennes, les autorités communales ou scolaires ont, par voie de règlements, pris des dispositions conformes à la loi cantonale et l'entrée des cinémas y est régulièrement surveillée par des agents de police. Ce qui n'empêche pas des galopins de moins de 16 ans de se faufiler parmi les spectateurs. Et l'on ne saurait faire un reproche à Pandore de se laisser piper par ces jeunes pendants dont l'âge ne se lit pas sur le front. Pour resserrer les mailles du contrôle, il faudrait exiger des suspects la présentation de pièces d'identité. Il n'y faut pas songer.

Le Comité central se bornera à demander au département de Police que les dispositions légales soient appliquées dans chaque commune avec toute la rigueur possible. Certains films ont eu des effets funestes sur de jeunes cerveaux et il nous appartient de veiller à mettre à l'abri les enfants en âge de scolarité.

Cours de perfectionnement. Le Comité central fera part au département de l'Instruction publique du vœu exprimé de divers côtés que les cours de perfectionnement, tels ceux donnés l'hiver dernier par le Dr Monnard, ne soient pas fixés invariablement au samedi après-midi.

On pourrait pour ces cours s'en tenir à l'usage qui préside à ceux qu'organise la Société de Travail manuel. S'ils concernent l'enseignement proprement dit, ils sont pris sur le temps de l'école ; s'il s'agit plutôt de leçons ayant trait à la culture personnelle, elles sont alors données hors des heures de classe.

* * *

Membres honoraires. Dans cette même séance, Mlle Louise Giroud à Cernier et MM. Charles Aubert et Ch.-B. Jeanneret au Locle ont été proclamés membres honoraires de la S. P. N.

Nous les en félicitons.

J.-Ed. M.

POUR LE PROCHAIN CONGRÈS

Rappelons que les rapports préparatoires sur le sujet qui sera traité dans le Congrès romand de 1946 « *Droits et devoirs de la société à l'égard de l'enfant. Rôle de l'instituteur* », doivent être remis au président central, M. Charles Rothen, au plus tard, le 30 septembre prochain.

J.-Ed. M.

MISE AU CONCOURS

La Chaux-du-Milieu. Poste d'institutrice de la classe du Cachot. Entrée en fonctions : première quinzaine d'août. Délai d'inscription : 20 juin 1945.

MAITRESSES PROFESSIONNELLES ET MÉNAGÈRES

Réunion du samedi 23 juin, à Neuchâtel

Rendez-vous des participantes à 14 h. à la gare.

14 h. 15, visite de l'atelier de céramique Fuhrmann, Plan 3.

16 h., conférence de Mlle Violette Jéquier du service médico-pédagogique ; sujet : « La coquetterie chez les adolescentes ».

Grand auditoire des Terreaux.

INFORMATIONS

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Vers la réouverture de l'exposition permanente de l'instruction publique

On se souvient de l'incendie qui se déclara l'année dernière dans les sous-sols du Palais Wilson et qui endommagea gravement l'Exposition permanente de l'Instruction publique organisée par le B. I. E.

Nous apprenons que l'état des travaux de reconstruction permet d'envisager la réouverture de l'Exposition pour le mois de juin prochain. Elle sera même doublée de surface grâce à de nouveaux plans d'aménagement. Sa construction sur deux étages permettra non seulement d'augmenter le nombre de stands réservés aux pays exposants, mais encore de loger des expositions itinérantes portant sur une branche déterminée de l'enseignement. La réparation des vitrines et des meubles des anciens stands est sur le point d'être terminée et le public pourra enfin admirer les deux stands roumains qui se trouvaient prêts à être inaugurés lorsque l'incendie s'est déclaré.

L'aménagement des deux stands polonais a pu être sensiblement amélioré aussi. Il n'est pas besoin de rappeler la valeur des documents qui y sont contenus. La collection complète des manuels scolaires des différents degrés utilisés en Pologne constitue aujourd'hui une collection presque introuvable et a déjà rendu de grands services ces dernières années, notamment dans le domaine de l'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre et internés polonais.

L'un des deux stands suisses sera réservé au problème des bâtiments scolaires des différents cantons. On procède actuellement à la sélection de plans et de photographies des écoles les plus caractéristiques. Le problème de la reconstruction des écoles se pose actuellement avec une très grande acuité dans beaucoup de pays ; ces documents présenteront donc un intérêt tout particulier.

L'ancienne Exposition contenait aussi des travaux d'élèves qui ont heureusement été préservés et l'on reverra avec plaisir les beaux ouvrages de fer forgé des stands égyptiens ou les travaux en bois plaqué et en cuir repoussé envoyés par les écoles d'arts et métiers hongroises.

Il y aura place également dans la salle d'exposition pour la collection de livres d'enfants que possède le B. I. E. et dont une sélection a

été exposée dernièrement avec beaucoup de succès à l'École normale de Locarno, à la Bibliothèque Nationale de Berne et au Pestalozzianum de Zurich. On prévoit aussi parmi les expositions temporaires une exposition de dessins d'enfants provenant de pays divers.

D'autres Ministères de l'Instruction publique membres du Bureau envisagent, malgré les difficultés, d'occuper bientôt les stands qui leur ont été réservés.

Centre d'éducation, ville de musées et d'expositions, Genève retrouve ainsi, au moment où les relations entre peuples vont reprendre, où la vie internationale va renaître, une des manifestations qui cadrent le mieux avec sa tradition pédagogique et culturelle.

SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Cours suisse d'instruction pour instituteurs, à Coire, en 1945

678 instituteurs et institutrices, de 23 cantons, se sont inscrits pour le cours de perfectionnement qui aura lieu du 15 juillet au 11 août prochains. Pour les 14 disciplines, 22 divisions sont nécessaires. L'aménagement des ateliers et des locaux d'enseignement, l'acquisition du matériel, le logis et la pension des participants extraordinairement nombreux occasionnent de grandes difficultés. Pour certains cours, il a fallu se rendre compte qu'il sera impossible de prendre toutes les inscriptions en considération.

Le corps enseignant suisse travaille inlassablement et avec entrain au perfectionnement de notre école ; la participation si élevée au cours de Coire en est la preuve. B.

COMMUNIQUÉ

ST-GALL, CENTRE DE COURS OFFICIELS D'ALLEMAND

L'Université commerciale, le canton et la ville de St-Gall organisent aussi cette année, à l'Institut sur le Rosenberg, à St-Gall, des cours officiels spéciaux de langue allemande. Ces cours, uniques en leur genre dans toute la Suisse allemande, sont destinés aux élèves de tous les degrés qui désirent bénéficier d'un enseignement rapide et approfondi de la langue allemande. Ils permettent aux jeunes Suisses romands de faire en Suisse allemande un séjour aussi utile qu'agréable. Les cours ont lieu pendant les vacances et pendant l'année scolaire. Les participants aux cours annuels ont l'occasion de poursuivre leurs études jusqu'à la maturité et au diplôme commercial s'ils en font la demande.

BIBLIOGRAPHIE

Revue historique vaudoise, 2e livraison (avril, mai, juin 1945). On s'abonne à toute époque à l'imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. Fr. 8.— par an.

Sommaire : *Un médecin vaudois: Le Dr Jean-Charles Develay (1784-1864)*, avec un hors-texte et une illustration, par le Dr S. Cuendet. — *Villageois d'autrefois et justice seigneuriale*, par Georges Rapp. — *La « Tour César » à Nyon*, par Edgard Pelichet. — *L'assistance à la Vallée de Joux*, par Aug. Pignet. — † Marc Henrioud par Eug. Mottaz. — *Encore les vieilles étuves lausannoises*, par E. O. — Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie, avec une illustration (vue de Champ-Babau sur Montreux en 1835). — Chronique. — Bibliographie.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ANARCHIE DE L'ÉCRITURE

Je reprends mon titre du 21 avril. Les objections faites à mes affirmations par M. Dottrens, parlant de l'expérience genevoise, et M. Diacon, de la neuchâteloise, m'ont profondément intéressé. Je voudrais pouvoir dire qu'elle m'ont convaincu ; mais, tandis que ma plume court sur le papier pour y tracer le brouillon de cet article, j'ai quelque peine à me représenter l'écrivain en script. C'est sans doute que, figé par une tradition séculaire, je n'ai pas participé à une révolution que ses protagonistes déclarent bonne et salutaire, rationnelle, conforme aux règles d'une saine pédagogie. Je n'ai aucune autorité pour les contredire, et laisse ce soin aux spécialistes de l'écriture qui auraient été conduits à une conclusion contraire à la leur. S'ils existent, qu'ils s'expriment ici avec arguments à l'appui.

J'aimerais pourtant lire ou entendre d'anciens élèves devenus adultes, ayant subi le processus rationnel d'étude de l'écriture dont parlent MM. Dottrens et Diacon, nous dire leur opinion. Nous sommes trop portés, entre enseignants, à juger des questions de notre « métier » selon nos vues exclusivement professionnelles ; nous ne faisons pas assez appel au témoignage d'anciens élèves capables de juger objectivement de l'enseignement qu'ils ont reçu. Pour ma part, j'ai appris tout autant de cette source, concernant mes enseignements spécialisés, que des jugements de mes collègues.

Mais parlons maintenant « vaudois » ! Ce que j'ai constaté, c'est ceci : que dans la grande école lausannoise où j'ai enseigné 25 ans et dont les élèves sont tous âgés de plus de 14 ans, les maîtres ont eu à lutter tout ce temps contre une anarchie croissante de l'écriture. J'aurais pu ajouter que j'y ai usé mes yeux à corriger des milliers de devoirs dans un effort toujours renouvelé pour qu'on me trace des lettres dont on voit nettement ce qu'elles voulaient être. De nombreux témoignages me sont parvenus, qui me prouvent le bien-fondé de mes affirmations. J'ai accusé les expériences de script d'être l'un des éléments (pas le seul, probablement) de cette désarticulation de l'écriture. Il en résulterait des arguments avancés par mes honorables contradicteurs que, s'il en est ainsi, c'est parce que l'expérience vaudoise a été trop timide, qu'elle n'a été que partielle, qu'elle n'a pas été suffisamment « dirigée ». Soit ! le résultat est là, et il n'est pas réjouissant.

On peut donc se demander s'il ne conviendrait pas, avant tout, que les maîtres soient à même de pratiquer convenablement au tableau noir et dans les corrections de devoirs le genre d'écriture imposé à leurs élèves. Vous voyez où cela nous mène : l'espace d'une génération n'y suffira pas ! Voilà encore un domaine où le raccordement des études primaires et secondaires laisse singulièrement à désirer. D'autant plus que si quelque farceur se mettait à taquiner les maîtres secon-

daires sur leurs notions calligraphiques, il risquerait d'avoir les rieurs de son côté !

Je demandais la constitution d'une commission compétente pour mettre la question au clair dans notre canton. J'ai appris dès lors que cette commission était constituée depuis longtemps, qu'elle allait arriver à des conclusions définitives, et que celles-ci seraient publiées le moment venu. J'avais donc enfoncé une porte ouverte ; mais pourquoi tant de mystère sur un sujet qui nous intéresse tous ?

Puisqu'il en est ainsi, je n'ai plus qu'à me retirer du débat, et à le laisser poursuivre, s'il y a lieu, par ceux qui ont la mission de le conduire à une conclusion pratique.

Ernest Briod.

A PROPOS D'ÉCRITURE : Un autre point de... vue

Sans vouloir reprendre en détail, au sujet de l'écriture nouvelle, toutes les questions de tradition, de vitesse ou autres, je tiens à attirer l'attention sur une remarque qui me paraît d'une extrême importance ; il s'agit de la tenue du corps et de la tête, plus particulièrement de la distance de l'œil au papier.

A la suite d'observations faites depuis près de dix ans dans ma classe (degré moyen), malgré blâmes et conseils quotidiens, j'ai constaté que l'écriture script avait une influence néfaste sur la vue de la plupart des élèves. Voici ce que j'en ai déduit : l'écriture script est une écriture dessinée ; chacun de ses signes, formant un tout en lui-même, séparé du suivant par un certain espace, exige une tension intellectuelle, un effort d'attention ; de là cet excès d'application visuelle. La tête se rapproche du papier, le dos se penche et se courbe en avant.

Il serait du plus haut intérêt de procéder à une enquête auprès du corps enseignant pour savoir si ma remarque est confirmée par celle d'autres collègues, voire même auprès du Service médical des écoles et des oculistes pour connaître son avis sur une aggravation de la mauvaise vue chez nos écoliers.

Le remède ? Je le suggère dans l'adoption d'une écriture qui tiendrait le milieu entre la script et l'anglaise : une écriture droite, ronde, à *traction*, formée de lettres très simples (dont quelques-unes à boucles), terminées et liées (sans pleins ni déliés) par des courbes en festons. Une telle écriture autoriserait un automatisme, un abandon (dirais-je : un laisser-aller) favorables à un relâchement visuel reposant et à une position naturelle de la tête.

Cette écriture n'est d'ailleurs pas une nouveauté : depuis l'apparition de la plume-réservoir, elle est utilisée par beaucoup d'adultes qui lui donnent toutes les formes personnelles imaginables. Il serait facile d'en établir un modèle unifié propre à notre caractère romand.

P. Senglet.

(Réflexions adressées en 1938 à la Direction de l'enseignement primaire de Genève.)

LE ROLE DE L'ORTHOGRAPHE DANS LA VIE

Quoi qu'il en puisse coûter à notre amour-propre professionnel, il faut avoir le courage de reconnaître certaines insuffisances de notre enseignement : le progrès est à ce prix. Il est incontestable, par exemple, que l'orthographe de trop de nos jeunes gens laisse à désirer. Les témoignages en sont nombreux.

C'est tout d'abord le concert de lamentations des experts aux examens des recrues. Voici, entre une cinquantaine, quelques-unes de leurs appréciations :

« L'orthographe est nettement mauvaise, même chez les étudiants... L'orthographe laisse presque partout à désirer... Les fautes grossières pullulent... L'orthographe est généralement déplorable, celle d'usage aussi bien que celle de règle... Je m'étonne de trouver tant de travaux médiocres, mal pensés et mal écrits... Aucun des travaux examinés n'est suffisant quant à la forme... On est effaré de la quantité et de la grossièreté des fautes d'orthographe. »

J'en passe, et de plus catégoriques.

Pour illustrer ces constatations désenchantées, voici les résultats d'une petite épreuve d'orthographe dictée à quatre-vingt-un jeunes gens d'une compagnie de recrues d'intelligence moyenne, recrutée dans nos cinq cantons romands et comprenant des ressortissants de tous les degrés d'enseignement, du primaire à l'universitaire. Il s'agissait de la lettre suivante, relative à une annonce de journal :

Je me permets de vous demander quelques échantillons de vos produits à nettoyer. Mon voisin me les a recommandés et on les dit excellents. Je vous passerai une commande après cet essai. Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

On a trouvé 52 % d'erreurs pour le verbe « permets » (permet), 36 % pour le participe passé « recommandés » (au singulier ou à l'infinitif), 31 % pour le verbe « dit » (on les dis, ou dits, ou ont les dit), 30 % pour l'expression « veuillez agréer » (veulliez, veulliez, veüllé, veuillez agréez...), 25 % pour l'expression « meilleures salutations » (meilleures au masculin), 25 % pour l'infinitif « demander » (demandez).

Ce sont, ensuite, les déclarations recueillies auprès d'une trentaine de maisons de commerce, d'établissements de banque et d'entreprises industrielles de la Suisse romande.¹ Voici les plus caractéristiques :

D'une fabrique d'instruments de précision : « D'une manière générale, la préparation donnée dans les écoles primaires est nettement insuffisante, preuve en soit l'orthographe absolument arbitraire que l'on trouve dans beaucoup de lettres d'ouvriers. »

D'une entreprise métallurgique : « Les derniers apprentis venus se présenter avaient en général une très mauvaise orthographe ».

D'une société d'électricité : « Qu'il nous soit permis de relever... que nous avons constaté chez la plupart des jeunes gens et jeunes

¹ J'en tais les noms, afin de ne pas éveiller des susceptibilités ombrageuses, mais garantis l'authenticité de leurs dires.

filles de 15 à 16 ans ayant subi nos examens d'entrée en apprentissage ces dernières années une faiblesse marquée dans plusieurs branches : orthographe... »

D'une même société : « L'orthographe des ouvriers manuels est généralement déplorable ».

D'un commerce de librairie : « Depuis 35 ans que nous formons des apprentis et des apprenties, nous n'en avons eu que deux — c'était il y a 20 à 25 ans — dont l'orthographe était impeccable ; aujourd'hui chaque apprentie fait des fautes d'orthographe et de grossières ».

D'une banque de l'un de nos cantons romands : « Nous croyons pouvoir nous permettre de vous dire qu'il est indispensable d'être plus exigeant et de soigner particulièrement l'orthographe dans l'enseignement scolaire ».

D'une banque d'un deuxième canton romand : « Nous sommes étonnés de l'orthographe généralement défectueuse de la plupart de nos apprentis ».

D'une banque d'un troisième canton romand : « Les constatations que nous pouvons faire se rapportent surtout aux offres de service d'apprentis ou de jeunes employés. Ces lettres... contiennent très souvent de nombreuses fautes d'orthographe dont une partie est due, il est vrai, à l'inattention plutôt qu'à l'ignorance. Nous avons été frappés depuis longtemps de cet état de choses ».

D'une banque d'un quatrième canton romand : « Nous avons constaté une certaine déficience dans l'orthographe... de nos jeunes apprentis. Une lacune existe certainement dans l'enseignement sur ce point-là ».

Soit, dira-t-on peut-être, nos jeunes gens savent mal l'orthographe. Et puis après ? Quelle importance cela a-t-il dans la vie ?

Cela a tellement d'importance, répondent mes correspondants, que l'orthographe d'une offre de service est souvent déterminante pour l'engagement de son auteur. Qu'on en juge par les appréciations suivantes de directeurs de maisons de commerce ou de banque.

« Il est incontestable que sur deux offres de service dont l'une est correctement orthographiée et l'autre pas, l'auteur de la première aura toujours l'avantage sur l'auteur de la seconde. »

« Il est incontestable que nous attachons une grande importance à l'orthographe d'une lettre, et il va sans dire que nous donnons toujours la préférence à l'auteur d'une offre bien rédigée et exempte de fautes. »

« Un candidat au poste d'employé, non seulement dans notre établissement, mais dans tous les instituts financiers doit avoir une préparation professionnelle aussi complète que possible ; parmi les branches importantes, l'orthographe n'est pas la moindre. »

« Une offre de service établissant généralement le premier contact entre un employé et son employeur futur éventuel, il nous paraît indiscutable qu'une offre de service bien rédigée et contenant un minimum de fautes d'orthographe retiendra l'attention. »

« Lorsqu'il s'agit d'engager des apprentis pour le service administratif, seules les offres présentées proprement, correctement, bien rédi-

gées, sans faute d'orthographe et en belle écriture, sont prises en considération. »

Soit, dira-t-on encore, il est utile pour un gratte-papier de connaître l'orthographe. Mais pour un ouvrier ?

Certes, dans ce cas, son importance est moindre, mais pas autant qu'on pourrait le croire. Je le montrerai dans un prochain article.

M. Chantrens.

ARPENTAGE

ou

DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE

But. Faire comprendre aux élèves :

1. Comment on détermine la direction du nord marquée sur les plans.
2. Comment on mesure les angles à l'aide du vernier.
3. Comment on mesure les distances sur le sol.
4. L'utilisation de toutes ces mesures pour la construction d'un plan.

Organisation : 16 élèves : 4 équipes qui travaillent par rotation à :

1. Mesure des angles au vernier et à la planchette.
2. Mesure des distances au ruban d'acier.
3. Mesure des distances à la chevillère neuve.
4. Mesure des distances à la chevillère usagée.

Travail : Exécuter le relevé du préau du collège ; méthode adoptée : par rayonnement. Le maître et les élèves conviennent ensemble : a) du point de stationnement (centre du rayonnement) ; ce point est fixé de façon définitive (clou, piquet enfoncé dans le sol) ; b) des points marquants : angles du préau, piliers, bassin, arbres, etc.

Préparatifs : A. *Construisons*, avec du carton fort, un cercle gradué de 10 degrés en 10 degrés (méthode graphique ou rapporteur) — le surélever sur un autre cercle de même dimension. (Le meilleur travail sera conservé pour les relevés futurs.) Rayon du cercle : 10 cm. environ. B. *La lecture des angles*, à 10 degrés près, est par trop grossière ; pour y remédier *fabriquons une vernier au 1/10* qui va nous permettre une précision 10 fois plus grande.

Dans une feuille de carton fort découpons une couronne circulaire de même circonférence intérieure que le cercle gradué. *Principes :* a) L'échelle (cercle gradué) est fixe, le vernier (couronne circulaire) est mobile ; b) à 9 divisions de l'échelle (90 degrés) correspondent 10 divisions du vernier. Il saute aux yeux que, entre une division de l'échelle et une division du vernier, il y a un décalage de un degré (1/10 de la graduation du cercle). Il suffira donc de reproduire ce décalage 10 fois pour pouvoir apprécier au 1/10 toutes les divisions de l'échelle ; c) les graduations du vernier croissent dans le même sens que celle de l'échelle. (*Dessin No 1*).

Exercices : a) Tracer au rapporteur toute une série d'angles ; les mesurer au moyen de l'échelle et du vernier (en profiter pour vérifier l'exactitude de notre instrument) ; b) se procurer un pied à coulisse et mesurer à l'aide de son vernier au 1/10 de mm. quelques diamètres et quelques évidements.

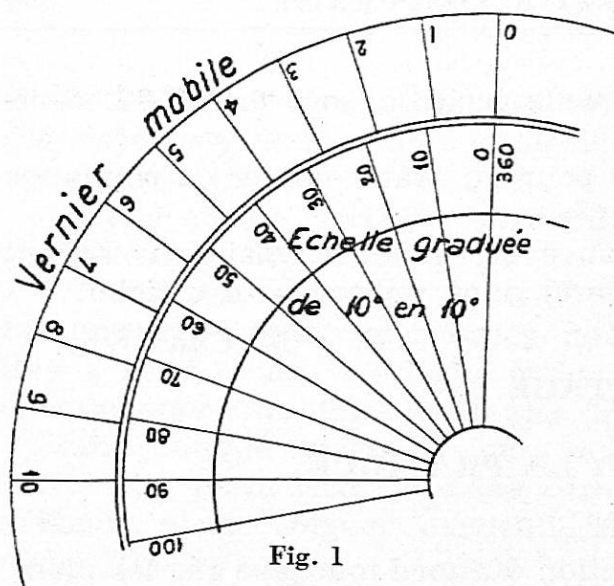


Fig. 1

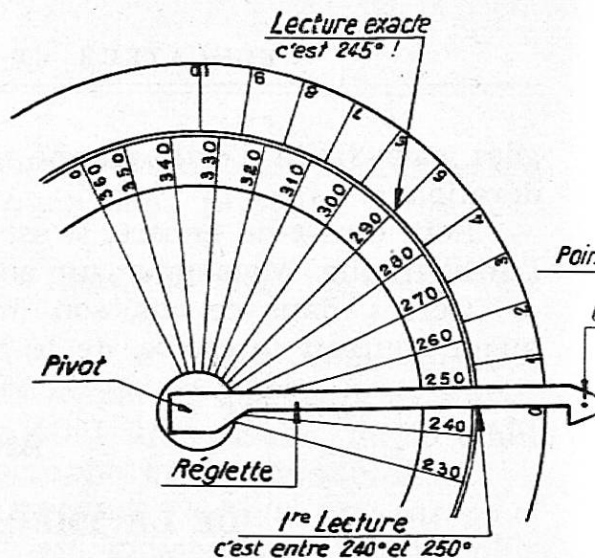


Fig. 2

C. Construction de la règle de visée (dessin No 2).

D. Fixons notre cercle gradué sur un trépied (planchette de géomètre) ou, à défaut, sur une table ordinaire, par quelques fortes punaises ou clous à sommier. Suspendons un fil à plomb sous le centre du cercle gradué (un joli problème que de déterminer sous la table l'endroit où il faut planter le clou de suspension!!!) afin de commettre le moins d'erreurs possible chaque fois que nous devons revenir au point de stationnement.

Enfin, convenons du sens dans lequel augmentent les angles : c'est le sens trigonométrique (sens inverse des aiguilles d'une montre). (En tenir compte dans la construction du cercle gradué!!!)

Il s'agit maintenant de familiariser les élèves avec l'emploi de ce « goniomètre ».

1er exercice : Faisons le relevé de la salle d'école ; choisissons le point de stationnement décentré et désaxé ; le goniomètre ne sera pas orienté au nord, mais le zéro dirigé vers l'un des angles par exemple. Faire un plan à l'échelle, et en vérifier l'exactitude en mesurant l'un des côtés de la salle.

2me exercice (sur le terrain) : D'un point de stationnement, facilement repérable sur la carte, mesurer l'écart angulaire entre deux montagnes, entre deux clochers ; vérifier l'exactitude sur la carte au moyen du rapporteur ou sur place avec la boussole Recta (une bonne occasion de transformer des 0/00 en degrés et vice-versa).

3me exercice (en classe) : (Carte du canton de Vaud des écoles primaires — sommet des angles cherchés : collège des Croix-Rouges, Lausanne.) Mesurez au rapporteur : l'écart angulaire entre :

- La direction du nord et celle de la Dent d'Oche (204 degrés),
- » » du Muveran (231 degrés),
- » » du Mont-Tendre, etc., etc. (70 degrés),

4me exercice (sur le terrain) : Au point de stationnement : Placer au goniomètre 204 degrés. 1° on place approximativement la règle entre 200 et 210 degrés ; 2° on fait correspondre le 4 du vernier avec une division de l'échelle, le zéro du vernier restant entre 200 et 210 degrés ;

quand cette correspondance est assurée l'angle est mesuré avec l'exactitude permise par le vernier. Il ne reste plus qu'à tourner la graduation 204 en direction de la Dent d'Oche, ce que l'on fait en visant la montagne en question avec la réglette maintenue sur la graduation 204 ; à ce moment la graduation 0° ou 360° est en direction du nord.

Répéter plusieurs fois cet exercice dans des directions différentes ; constater que toujours, quel que soit le point de visée, la graduation 360 indique la même direction : celle du nord ; noter les erreurs qui se produiront et essayer de les apprécier en fonction des instruments (fort imprécis) employés.

Constatations : Aujourd'hui le temps est bas, si bien que tous les sommets sont encapuchonnés ; impossible d'orienter notre cercle d'après le sommet ordinairement visé, alors ? employons la boussole Recta : Je place la réglette sur 360, la graduation de la boussole sur 6400 ‰ et la boussole elle-même parallèle à la réglette, puis déplace la table entière jusqu'à ce que l'aiguille aimantée vienne se placer entre ses repères. (Attention aux objets en fer, aux murs de béton armé !)

E. Mesure des longueurs : Nous ne nous arrêterons pas sur ce point, les livres d'arpentage étant suffisamment précis à ce sujet. Cependant, quelques exercices feront ressortir la nécessité de spécialiser les membres de l'équipe :

Celui qui aligne les arpenteurs sur la droite à mesurer.

Ceux qui arpentent et qui ne doivent avoir qu'une ambition : l'exactitude (minutie dans la lecture des mesures, régularité dans la tension exercée sur la chevillière ou le ruban).

Celui qui note le nombre des chevillères et la mesure définitive.

Enfin, la conscience nous interdit de noter un chiffre dont on n'est pas absolument sûr ; dans le doute, il n'y a qu'une attitude : recommencer.

F. Préparer un carnet de mesures dans lequel on inscrira à l'avance toutes les lignes à arpenter et les angles à mesurer, ce qui libérera heureusement l'esprit quand on sera sur le terrain. Un deuxième article décrira le travail projeté : le relevé du préau. *B. Beauverd.*

Une heure de géographie :

LA CORRECTION DES EAUX DU SEELAND

Plan de la leçon

1. Comparaison par les élèves des deux cartes, reproduites préalablement au tableau noir.
2. Exposé des faits par le maître.
3. Réponse au questionnaire.
4. Exercices sur le cahier de géographie : reproduction des deux cartes, profils, etc.

L'aspect du Seeland a bien changé depuis trois quarts de siècle.

Les vastes champs carrés d'aujourd'hui, qu'encadrent les fils rectilignes des routes, des chemins de dévestiture et des collecteurs de drainage, les grandes plaines de culture où les paysans seelandais, les détenus de Witzwil et de Bellechasse font croître le froment, les plantes

fourragères, la betterave sucrière, n'étaient autrefois que d'infertiles marécages. Les inondations y étaient fréquentes, provoquées par les crues de l'Aar et des lacs subjurassiens; et même parfois si étendues

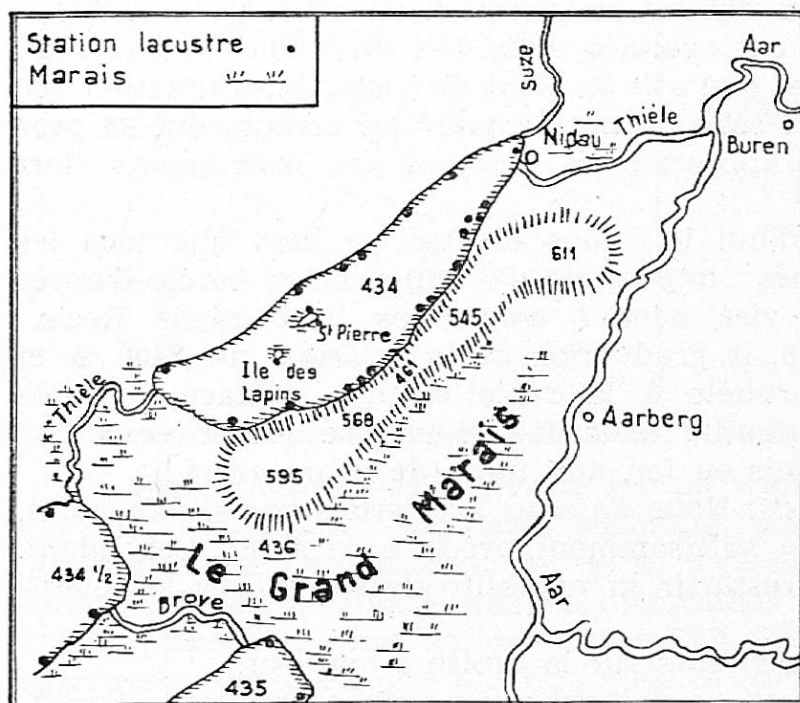


Fig. 1 Le Seeland avant la correction des eaux (d'après la carte Dufour).

la Thièle dans la région de Büren, devenait dès cet endroit presque nulle; elle tombait à 12 centimètres par kilomètre. C'est que l'Aar, ayant obliqué vers le nord-est, s'engageait désormais dans la plaine quasi horizontale qui s'étend du Mormont à Soleure. Dans le courant soudain ralenti, les boues en suspension se déposaient sur le fond, les galets cessaient de rouler.

L'Aar obstruait ainsi peu à peu son lit, exhaussant son propre niveau et par contre-coup celui de la Thièle et des trois lacs.

b) *Le niveau trop élevé des lacs subjurassiens*, conséquence, comme nous venons de le voir, du dépôt des alluvions de l'Aar. La surélévation progressive des niveaux lacustres, contre laquelle les Romains luttèrent déjà par des dragages et divers travaux, devint menaçante probablement au cours du XVI^e siècle. Dès cette époque, les lacs se trouvèrent, pour ainsi dire, à bord de plaine. (Comparez, dans la fig. No 1, les cotes du lac de Morat et de la région d'Anet.) Les moindres crues pouvaient les faire déborder; et les grandes crues dépassaient parfois 2 mètres!

c) *L'horizontalité et l'imperméabilité du terrain*. Le Grand Marais n'a guère de pente, et son fond est argileux. Ces deux faits rendaient très difficile l'écoulement des eaux de pluie, ainsi que le retrait des eaux lacustres ou fluviales après les crues.

Arrivé à ce point de son exposé, le maître fera découvrir par les élèves eux-mêmes la nature et le but des divers travaux de correction que révèle la comparaison des figures 1 et 2.

(1789, 1801, 1816, 1831, 1856) qu'elles réunissaient les trois lacs en une nappe unique. Elles débordaient alors les marais pour ruiner les terres cultivées. Aussi l'état misérable de l'agriculture seelandaise — pauvreté des habitants, maigreur du bétail — était-il devenu proverbial.

Cet état de choses était dû essentiellement aux causes suivantes :

a) *L'alluvionnement de l'Aar*. La pente de cette rivière, encore sensible jusqu'au confluent de

Ces travaux correspondent aux trois faits ou groupes de faits que nous venons d'exposer :

a) *Dérivation de l'Aar* par le canal de Hagneck, afin que la rivière déverse désormais ses alluvions dans le lac de Bienne.

b) *Abaissement du niveau des lacs* par le creusement du canal de Nidau, la correction de la Thièle inter-lacustre et de la Broye inférieure.

c) *Drainage du Grand Marais.*

Dans les vingt années qui ont suivi l'achèvement du canal de Hagneck, l'Aar a déversé 7 millions de mètres cubes de matériaux dans le lac de Bienne. Ils y ont formé un delta (visible sur la figure 2).

L'abaissement du niveau des lacs fut un bienfait non seulement pour le Seeland, mais encore pour les plaines de l'Orbe et de la Broye, qui étaient parfois inondées jusqu'à Orbe et à Payerne.

Les travaux ont duré 10 ans, de 1868 à 1878, et coûté 17 millions de francs, fournis principalement par des subventions fédérales et cantonales. La population seelandaise a élevé à Nidau, en 1908, un obélisque en l'honneur des deux hommes à qui revient le principal mérite de l'œuvre :

« A ceux qui l'ont sauvé d'un grand danger,
Dr J. R. Schneider et R. La Nicca, ingénieur,

Le Seeland reconnaissant. »

Le premier, conseiller d'Etat bernois originaire de Meyenried, près Büren, fut le promoteur de l'entreprise ; le second, un ingénieur grison, en établit les plans.

Questions et exercices

1. Expliquez la situation anormale — sur terre ferme — des vestiges de stations lacustres autour des trois lacs actuels.

2. En examinant la carte du lac de Bienne, dans votre manuel-atlas ou sur la carte murale, vous avez sans doute été étonnés de voir que la *presqu'île* de Saint-Pierre porte le nom d'île. Expliquez cette anomalie.

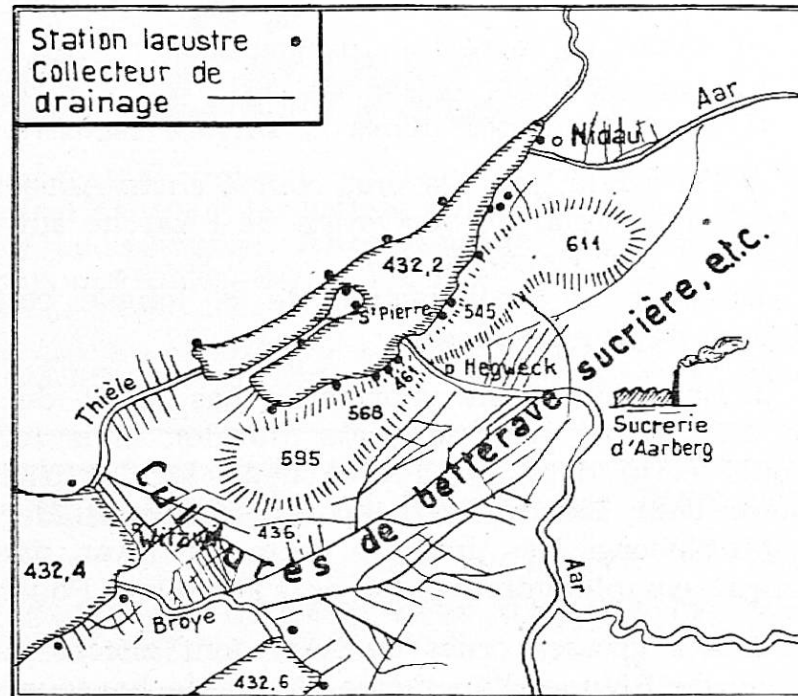


Fig. 2 Après la correction des eaux

3. La langue de terre qui unit l'île de Saint-Pierre et l'îlot des Lapins à la terre ferme porte le nom de Heidenweg. Quelle est approximativement sa hauteur au-dessus de l'eau ?

Dessinez un profil longitudinal du lac de Biemme, de Cerlier à Nidau :

a) Avant la correction des eaux.

b) Aujourd'hui.

(Indiquez par des lignes la surface lacustre et le fond.)

4. Où est la ligne la plus courte entre Aarberg et le lac de Biemme ? Pourquoi le canal de dérivation de l'Aar ne suit-il pas cette ligne, mais passe-t-il par Hagneck ?

Dessinez le profil actuel de la longue colline qui longe le bord oriental du lac de Biemme.

5. La figure 2 ne représente pas le lit de l'Aar exactement dans son état actuel (voir la carte murale), mais tel qu'il était avant 1913. Depuis cette date, on a créé deux lacs artificiels sur le cours de la rivière pour fournir de l'eau aux centrales électriques de Kallnach et de Mühleberg. Dès lors, le delta de l'Aar dans le lac de Biemme a presque complètement cessé de s'accroître. Pourquoi ?

6. Les grosses crues de l'Aar font encore monter parfois le niveau du lac de Biemme d'un mètre. A quelle hauteur se trouve-t-il alors par rapport aux deux autres lacs ? Que se passe-t-il alors ? (Renversement du sens du courant dans le canal de Thièle et la Broye inférieure ; à l'extrémité nord du lac de Neuchâtel, l'eau devient jaunâtre.)

7. La somme de 17 millions de francs, dépensée pour la correction des eaux du Seeland, représente-t-elle une perte de richesse ?

8. Le Dr Schneider et l'ingénieur La Nicca, dans un mémoire qu'ils publièrent en 1881, déclarent que l'amour de la patrie les inspira dans leur œuvre. Comment comprenez-vous cette parole ? Donnez-lui ici un sens précis et concret.

H. Rebeaud.



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse et de Liechtenstein contre 75 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres. 218

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34. —

« AIRDRESS » Fr. 19.50



Envois à choix

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

238

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances.** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 15.—**

Pour tous renseignements s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 2 85 05 ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin Anglais, téléphone 4 46 09

ANZEINDAZ

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 180 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE: GRYON 531 47

245

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoïre ouvert toute l'année. Grand dortoir.

236

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

P. ROUILLER

TOUR DE GOURZE 930 m. d'altitude

La course classique. Belvédère idéal, accès facile; gares Grandvaux ou Puidoux. 1 heure de tranquille promenade sous-bois (Trace jaune). Auberge (reconstruite depuis l'incendie) au sommet; soupe 50 ct., thé 40 ct., café, limonade, vin. Restauration chaude et froide.

254

Se recommande: **Famille BANDERET**, Téléphone 4 22 09, sous Gourze

Le funiculaire

SAINT-IMIER - MONT - SOLEIL

Réduction sur bil-
lets aller et retour
30% pour le corps
enseignant. Elèves:
tarifs très réduits.

transporte les écoles confortablement et aux meil-
leures conditions sur le haut plateau jurassien.
Excellents restaurants - Places de jeux spacieuses
Immenses pâturages - Sites et flore remarquables.

269

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Schul

V A L D' A N N I V I E R

256

Ascension de la Bella Tola — Vue générale sur toutes les Alpes valaisannes — Prospectus — Bureau de renseignements — **St Luc**

Vallée du Trient par le chemin de fer

MARTIGNY-CHATELARD (MONT-BLANC)

VAN - SALENFE - EMANEY - BARBERINE - GLACIER DU TRIENT (FLORE ALPESTRÉ)

Prospectus, itinéraires. Direction: Martigny, tél. 6.10.61

228

Maîtres et élèves seront enchantés d'une excursion dans la belle région du Chemin de fer

Sierre-Montana-Vermala-Crans

En 30 minutes, une différence de 1000 m. d'altitude pour le prix modique de Fr. 0.90 la simple course et Fr. 1.35 l'aller et retour (Taxe spéciale d'école).

250

Où passer de belles vacances ?

ALPES VAUDOISES



Restaurant de la Barboleusaz
sur **GRYON**

Restauration soignée. Vins 1er choix.
Arrêt du train pour Taveyannaz et
Anzeindaz. Tél. 5 31 37. 268

VALAIS



Sierre

HOTEL ARNOLD

Confort - Prix modérés

267

LE LÉMAN



Hôtel-Pension Elisabeth

Au bord du lac, **MONTREUX**
Pension à partir de Fr. 9.—.

265

Hôtel du Châtelard

Petite maison de famille, bonne cuisine.
Arrangement.
Prop. Mme Vve Brandenburger
CLARENS-MONTREUX

266

Café National

Restauration - Jardin ombragé
Rue du Torrent 3, **VEVEY**
Hans Zuber, chef de cuisine

270



L'IMPRIMERIE NOUVELLE

Ch. Corbax S.A.

MONTREUX

sait tirer le meilleur parti d'une idée et en
assurer le succès. Elle conseille, crée, exécute
tous travaux graphiques, courants et soignés



Devis sur demande



Place de la Paix

Téléphone 62798

BIELLA

Articles pour écoles Articles de bureau

Vous trouvez un grand choix des produits sortant de la fabrique **BIELLA** dans tous les magasins de papeterie.

248

Société vaudoise de secours mutuels

Caisse maladie-accidents, contrôlée et subventionnée par la Confédération

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

Demandez sans engagement tous les renseignements nécessaires pour votre affiliation à Monsieur Fernand Petit, instituteur, rue Ed. Payot 4, à Lausanne. Téléphone 3 85 90.

Le groupement mutualiste d'assurance contre la maladie et les accidents, sous-section S.P.V. de la S.V.S.M. attend votre adhésion et celle de votre famille. **Soyez prévoyants ! N'attendez pas !**

163

PAPETERIE DE ST-LAURENT

21, Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

164

LAUSANNE



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

215

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

MONTREUX, 23 juin 1945

LXXXI^e année — N° 25

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Schul

V A L D' A N N I V I E R

256

Ascension de la Bella Tola — Vue générale sur toutes les Alpes valaisannes — Prospectus — Bureau de renseignements — **St Luc**

L'endroit idéal pour vos courses d'école...

La Vallée des Ormons

Nombreux buts d'excursions au pied des hautes montagnes.

*Chemin de fer **Aigle-Sépey-Diablerets.***

Tarif spécial pour écoles. Sur demande, en cas de participation suffisante, organisation de trains spéciaux.

Le plus beau but pour votre course d'école :

Champéry (1055 m.) -

Planachaux (1800 m.)

*Chemins de fer **Aigle-Monthey-Champéry.***

*Téléférique **Champéry-Planachaux.***

Tarifs spéciaux pour écoles.

242

ANZEINDAZ

GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS

HANS FLOTRON, Guide

Hôtel Anzeindaz et Refuge des Diablerets

Ouvert toute l'année - Place pour 180 personnes - Restauration

Pour vacances: Prix depuis Fr. 9.—

TÉLÉPHONE: GRYON 531 47

245

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque - Armes anciennes - Grande salle pour sociétés - Prix spéciaux pour écoles. 246